

CONSEIL SCIENTIFIQUE

9 février 2009

MOTION

Le Conseil scientifique de l'INSERM et la réunion des Présidents de Commissions Scientifiques Spécialisées (CSS) de l'INSERM, à l'instar d'autres instances scientifiques nationales, ont été interpellés par les récentes déclarations du Président de la République, et s'étonnent vivement des nombreuses inexactitudes de ce discours sur la situation de la recherche française.

La recherche publique française est soumise à évaluation permanente et très rigoureuse, qui pourrait servir d'exemple à la plupart des autres activités financées sur fonds publics, comme par exemple les subventions publiques à la Recherche & Développement industrielle. L'expertise par les scientifiques pairs internationaux est la seule reconnue dans le monde par la communauté scientifique.

Le Conseil Scientifique et les Présidents des CSS INSERM sont très étonnés des déclarations du Président de la République. Des analyses objectives, récemment effectuées par le comité international d'évaluation AERES de l'INSERM, dont les membres ont été reçus à l'Élysée, soulignaient combien la recherche biomédicale et en santé de cet Institut est très compétitive au niveau international.

Le Conseil Scientifique de l'Inserm réuni avec les présidents des CSS de l'INSERM le 9 février 2009 partage l'objectif d'encore améliorer l'efficacité et la compétitivité de notre système public de recherche, et souhaite être associé à la concertation et aux processus visant à réformer l'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Motion adoptée à l'unanimité

25 oui / 25 votants